Srettha Thavisin

Bureau du Premier Ministre

Maison du Gouvernement

Pitsanulok Road

Bangkok 10300

THAILANDE

Monsieur le Premier Ministre,

C'est avec un immense soulagement que j'ai appris la relaxe des sept membres du groupe de musique biélorusse **Bi-2**. Depuis, ceux-ci ont pu regagner Israël où ils résident. Pour ce geste, je vous exprime toute ma reconnaissance.

En cas d'extradition vers la Russie ou la Biélorussie, les musiciens, détracteurs de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, auraient été menacés de détention arbitraire et de torture. Il n’est pas rare que des régimes autoritaires s’emploient à persécuter les dissidents, lorsque ceux-ci cherchent à se protéger dans d'autres pays.

Votre pays a fait preuve de ferme indépendance et je me permets de l’en féliciter.

Par ailleurs je souhaite attirer votre attention sur une autre affaire, celle de l'enlèvement du journaliste et blogueur vietnamien **Duong Van Thai** en Thaïlande au printemps 2023.

**Duong Van Thai** avait cherché refuge en Thaïlande. En 2020, le Haut- Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Bangkok lui avait accordé le statut de réfugié.

Depuis le 13 avril 2023, il était porté disparu. Ce n'est qu'en juillet 2023 que le Ministère vietnamien de la sécurité publique a confirmé sa détention au Viêt Nam.

Je vous demande donc de faire en sorte qu'une enquête soit menée sur l'enlèvement du journaliste sur le territoire thaïlandais.

En vous remerciant encore d’avoir facilité la libération des musiciens biélorusses du groupe **Bi-2**, je place en vous toute ma confiance pour procéder, ou faire procéder, sans attendre à la libération inconditionnelle de M. **Duong Van Thai**.

Déjà je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous adresse, Monsieur le Premier Ministre, mes salutations les plus distinguées.

Nom

Adresse

Signature

Copie : **Ambassade Thailande à Bruxelles,**  Waterloosesteenweg 876 , 1000 Brussels Belgium

Fax (+32) 2 648 30 66 **E-mail:** thaibxl@thaiembassy.be